

**En tant que chercheurs et enseignants de l'INALCO, vous êtes parmi les premiers concernés par les problèmes qui touchent la Bibliothèque des Langues et Civilisations (BULAC)  
C'est pourquoi nous, personnels de la bibliothèque, tenons à vous informer des raisons pour lesquelles nous avons décidé de nous mettre en grève le mardi 19 et le jeudi 21 janvier**

En septembre 2011, la **BULAC** ouvrira ses portes.

*« L'objectif premier est de rassembler des collections spécialisées dans les aires culturelles et de définir une politique documentaire commune volontariste, afin de mettre à la disposition des étudiants, des chercheurs, des enseignants-chercheurs et du grand public **un outil documentaire d'une ampleur exceptionnelle, unique en Europe** »<sup>1</sup>.*

#### **La BULAC, ce sera :**

- Plus de 100 langues, de l'albanais au yoruba
- Une documentation sur les cultures et civilisations des 5 continents
- Des horaires élargis
- 910 places de lecture
- 250 000 documents en libre-accès
- Une synergie avec l'INALCO et le monde de la recherche

A l'heure actuelle, les **effectifs** à l'ouverture n'ont toujours pas fait l'objet d'une estimation détaillée et s'annoncent **nettement insuffisants**. Dans le contexte de la Révision générale des politiques publiques (RGPP), aucune création de poste de titulaire n'est prévue. Dès aujourd'hui, le gel des postes de titulaires et la diminution à venir des postes de contractuels ne laissent guère d'autre choix que le recours massif aux contrats étudiant, c'est-à-dire à des personnels recrutés sur des périodes courtes et des temps partiels (10 ou 15 heures par semaine). **Comment prétendre, dans ces conditions, être à la hauteur des ambitions matérielles et scientifiques que la BULAC s'est fixées ?**

#### **Nous protestons :**

**-contre le recours aux contrats précaires pour remplir des missions essentielles au bon fonctionnement de la bibliothèque.** Les contrats étudiants doivent être employés pour des tâches de soutien au personnel de bibliothèque (art. 1 décret n° 2007-1915 du 26 décembre 2007) et non pour assurer l'essentiel des fonctions qui sont au cœur du métier des bibliothèques. Celles-ci exigent des compétences et une formation spécifiques, qui doivent se déployer dans la durée, en contradiction avec la nature précaire des contrats étudiants.

---

<sup>1</sup> Site internet de la BULAC, rubrique « Découvrir la bulac », sous rubrique « Projet scientifique »

**-contre l'absence de prise en compte des spécificités de notre bibliothèque.** La BULAC est avant tout une bibliothèque de *langues* et *civilisations*. Son ambition repose sur l'offre de fonds en langues vernaculaires, souvent rares. Ces fonds d'un caractère particulier exigent l'emploi sur le long terme d'un personnel aux compétences appropriées. Ce dernier doit pouvoir répondre aux besoins spécifiques des publics et élaborer une politique documentaire conçue dans la durée, en cohérence avec les fonds patrimoniaux de la bibliothèque. Dans cette perspective la BULAC doit :

- apporter une attention particulière au recrutement de spécialistes des langues et aires représentées au sein de ses collections
- recruter ces personnels sur des contrats stables. Les contrats de courte durée remettent en cause le suivi et l'enrichissement des fonds en langues rares
- leur offrir des statuts et des conditions de travail satisfaisants.

**-contre la dévalorisation des métiers des bibliothèques.** L'ensemble des bibliothèques françaises est victime d'une précarisation croissante des tâches d'acquisition, de traitement des collections et d'accueil du public, pourtant indispensables à leur fonctionnement. Un certain nombre de bibliothèques, à l'instar de la BNF, de la BPI et de Sainte Barbe, se sont mises en grève à plusieurs reprises pour protester contre cette évolution. Le personnel du GIP BULAC, où 50 % des acquéreurs-catalogueurs sont désormais employés sur des temps partiels et des contrats précaires, partage ces revendications.

Actuellement, le manque d'effectifs et la menace d'une précarisation toujours plus forte des personnels conduisent à **une dégradation inquiétante de l'organisation et des conditions de travail au sein de la bibliothèque.**

Alors que le projet du nouvel établissement s'inscrivait dans un cadre général destiné à créer des synergies fortes afin de favoriser l'accès à la culture et à la recherche pour tous, il risque d'accoucher d'un bel objet architectural privé des ressources humaines, tant quantitatives que qualitatives, indispensables au plein développement de son potentiel et à la réalisation de sa mission première.